

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES**AMEN BANK**

Siège social : Avenue Mohamed V –1002 Tunis-

L'Amen Bank, publie ci-dessous ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2015 accompagnés de l'avis des commissaires aux comptes, Mr. Noureddine HAJJI et Mr. Fayçal DERBEL.

BILAN**Arrêté au 30.06.2015****(Unités en milliers de Dinars Tunisiens)**

Désignation	Notes	30-juin- 2015	30-juin- 2014	31-déc- 2014
AC1 Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	(1-1)	142 913	292 858	193 852
AC2 Créances sur les établissements bancaires et financiers	(1-2)	177 061	273 528	204 020
AC3 Créances sur la clientèle	(1-3)	6 100 492	5 785 084	6 116 034
AC4 Portefeuille titres commercial	(1-4)	809 573	664 429	691 714
AC5 Portefeuille d'investissement	(1-5)	559 927	510 300	587 287
AC6 Valeurs immobilisées	(1-6)	117 890	114 709	113 024
AC7 Autres actifs	(1-7)	82 798	92 100	88 946
TOTAL ACTIFS		7 990 654	7 733 008	7 994 877
PA1 Banque Centrale	(2-1)	801 501	538 513	427 124
PA2 Dépôts et avoirs des établissements bancaires et Financiers	(2-2)	305 734	110 866	242 599
PA3 Dépôts de la clientèle	(2-3)	5 089 757	5 392 386	5 534 662
PA4 Emprunts et Ressources spéciales	(2-4)	928 129	908 666	895 487
PA5 Autres passifs	(2-5)	195 751	178 860	259 758
TOTAL PASSIFS		7 320 872	7 129 291	7 359 630
CP1 Capital		122 220	122 220	122 220
CP2 Réserves		488 010	423 377	423 431
CP4 Autres capitaux propres		423	423	423
CP5 Résultats reportés		5	2	2
CP6 Résultat de l'exercice		59 124	57 695	89 171
TOTAL CAPITAUX PROPRES	(3)	669 782	603 717	635 247
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		7 990 654	7 733 008	7 994 877

État des engagements Hors Bilan
Arrêté au 30.06.2015
 (Unités en milliers de Dinars Tunisiens)

Désignation	Notes	30-juin- 2015	30-juin- 2014	31-déc- 2014
<u>PASSIFS EVENTUELS</u>				
Cautions, Avals et autres garanties données	(4-1)	606 910	516 205	592 643
Crédits documentaires	(4-2)	454 429	287 496	401 264
Actifs donnés en garantie	(4-3)	800 000	538 000	427 000
TOTAL PASSIFS EVENTUELS		1 861 339	1 341 701	1 420 907
<u>ENGAGEMENTS DONNES</u>				
	(4-4)			
Engagements de financement donnés		218 216	435 593	203 512
Engagements sur titres		12 962	20 028	13 798
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES		231 178	455 621	217 310
<u>ENGAGEMENTS RECUS</u>				
Engagements de financement reçus	(4-5)	-	-	155
Garanties reçues	(4-6)	1 550 078	1 264 953	1 330 178

État de résultat
Période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2015
 (Unités en milliers de Dinars Tunisiens)

Désignation	Notes	30-juin- 2015	30-juin- 2014	31-déc- 2014
<u>PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</u>		<u>308 795</u>	<u>285 548</u>	<u>586 953</u>
PR1	Intérêts et revenus assimilés	(5-1) 227 144	211 715	446 390
PR2	Commissions en produits	(5-2) 35 430	32 484	66 712
PR3	Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	(5-3) 30 562	22 626	49 670
PR4	Revenus du portefeuille d'investissement	(5-4) 15 659	18 723	24 181
<u>CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</u>		<u>(173 457)</u>	<u>(159 464)</u>	<u>(334 269)</u>
CH1	Intérêts encourus et charges assimilées	(5-5) (169 794)	(156 093)	(327 040)
CH2	Commissions encourues	(3 663)	(3 371)	(7 229)
PRODUIT NET BANCAIRE		135 338	126 084	252 684
PR5/CH4	Dotation aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	(5-6) (28 153)	(26 016)	(65 685)
PR6/CH5	Dotation aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	(5-7) 277	1 971	2 062
PR7	Autres produits d'exploitation	787	1 090	1 966
CH6	Frais de personnel	(5-8) (34 732)	(31 515)	(68 872)
CH7	Charges générales d'exploitation	(5-8) (8 995)	(7 878)	(17 186)
CH8	Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	(5-8) (3 061)	(2 776)	(5 753)
RESULTAT D'EXPLOITATION		61 461	60 960	99 216
PR8/CH9	Solde en gain \ pertes provenant des autres éléments ordinaires	(5-9) 443	(1 765)	(1 507)
CH11	Impôt sur les bénéfices	(2 780)	(1 500)	(8 538)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		59 124	57 695	89 171
Solde en gain \ perte provenant des éléments extraordinaires		-	-	-
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		59 124	57 695	89 171
RESULTAT NET APRES MODIFICATIONS COMPTABLES		59 124	57 695	89 171
RESULTAT DE BASE PAR ACTION (en dinars)		(5-10) 2,419	2,360	3,648
RESULTAT DILUE PAR ACTION (en dinars)		2,419	2,360	3,648

État de flux de trésorerie
Période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2015

(Unités en milliers de Dinars Tunisiens)

Désignation	Notes	30-juin- 2015	30-juin- 2014	31-déc- 2014
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	(6-1)			
Produits d'exploitation bancaire encaissés (Hors revenus portefeuille d'investissement)		260 257	254 717	510 397
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(144 969)	(176 370)	(323 175)
Dépôts / Retraits des dépôts auprès des établissements bancaires et financiers		4 516	15 552	26 260
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		(4 169)	(344 399)	(697 714)
Dépôts / Retraits de dépôts de la clientèle		(474 414)	443 994	558 412
Titres de placements		(87 297)	(206 363)	(210 352)
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		(38 238)	(31 515)	(72 986)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		(64 618)	(7 189)	65 154
Impôt sur le bénéfice		(6 403)	(2 778)	(6 249)
<u>FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</u>		(555 335)	(54 351)	(150 253)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	(6-2)			
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		25 213	28 482	30 775
Acquisition / cessions sur portefeuille d'investissement		18 082	32 405	(41 326)
Acquisition / cessions sur immobilisations		(7 927)	(5 720)	(7 012)
<u>FLUX DE TRÉSORERIE NET AFFECTES AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</u>		35 368	55 167	(17 563)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	(6-3)			
Remboursement d'emprunts		(1 112)	(2 040)	(26 696)
Emission d'emprunts		60 000	-	-
Augmentation / diminution ressources spéciales		(25 225)	65 499	76 835
Dividendes versés		(24 734)	(22 437)	(22 457)
Mouvements sur fond social et de retraite		145	-	74
<u>FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</u>		9 074	41 022	27 756
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période		(510 893)	41 838	(140 060)
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période	(6-4)	(392 124)	(252 064)	(252 064)
<u>LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS DE LIQUIDITÉS EN FIN DE PÉRIODE</u>		(903 017)	(210 226)	(392 124)

Notes aux états financiers 30 juin 2015

I. PRESENTATION DE LA BANQUE

Amen Bank est une société anonyme au capital de 122.220.000 dinars, créée le 06 juin 1967, conformément à la loi N°67-51 du 7 décembre 1967 portant réglementation de la profession bancaire telle qu'abrogée par la loi n°2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit et modifiée par la loi 2006-19 du 2 mai 2006.

Amen Bank est une banque de dépôt privée. Son capital social, divisé en 24.444.000 actions d'une valeur nominale de cinq (5) dinars chacune, est détenu à hauteur de 11% par des actionnaires étrangers.

Actionnaires	Montant	Pourcentage
Actionnaires Tunisiens	108 928	89%
Actionnaires Étrangers	13 292	11%
Total	122 220	100%

II. REFERENTIEL COMPTABLE D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers d'Amen Bank sont préparés et présentés conformément au système comptable des entreprises approuvé par la loi n° 96- 112 du 30 décembre 1996.

III. METHODES ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

Les états financiers sont arrêtés au 30 juin 2015 en appliquant les conventions et principes comptables prévus par le décret n° 96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et des méthodes comptables prévus par les normes comptables notamment les normes sectorielles relatives aux établissements bancaires (Normes 21 à 25). Les méthodes comptables les plus significatives se résument comme suit :

1- Créances à la clientèle

1-1 Règles de présentation des créances à la clientèle

Les crédits de gestion à court terme sont présentés au bilan pour leurs valeurs nominales déductions faites des intérêts décomptés d'avance et non encore échus.

Les crédits à moyen et long terme sont présentés au bilan pour leurs valeurs nominales augmentées des intérêts courus et non échus.

Les crédits à moyen terme utilisés progressivement par tranche sont comptabilisés à l'actif du bilan pour leur valeur débloquée.

Les agios réservés et provisions sur créances à la clientèle sont présentés au niveau des postes d'actif correspondants de manière soustractive.

1-2 Classification et évaluation des créances

Les provisions sur engagements sont déterminées conformément aux normes prudentielles de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire de la BCT 91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les textes subséquents, qui définit les classes de risque de la manière suivante :

Actifs courants :

Actifs dont le recouvrement est assuré concernant les entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financier compatible avec leurs activités et leurs capacités réelles de remboursement.

Actifs classés :**Classe B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier**

Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

Classe B2 : Actifs incertains

Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés, et qui, aux caractéristiques propres à la classe 1 s'ajoute l'une au moins de celles qui suivent :

- Un volume de concours financiers non compatible avec le volume d'activité ;
- L'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information ;
- Des problèmes de gestion et des litiges entre associés ;
- Des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement ;
- La détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais ;
- L'existence de retards de paiement en principal ou en intérêts entre 90 et 180 jours.

Classe B3 : Actifs préoccupants

Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

Classe B4 : Actifs compromis

Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

Le taux de provisionnement retenu par Amen Bank correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire de la BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, appliqué au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues.

Pour les engagements supérieurs à 15 KDT, les provisions sont déterminées selon les taux prévus par la circulaire de la BCT après déduction des garanties considérées comme valables.

Les taux de provision par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants:

- Actifs incertains 20% ;
- Actifs préoccupants 50% ;
- Actifs compromis 100%.

Pour les engagements inférieurs à 15 KDT, la banque détermine la provision requise en appliquant le taux de provision moyen des engagements de plus de 15 KDT aux encours hors les crédits de présalaire et CREDIM (crédit habitat aux particuliers) et ce compte tenu de la qualité de ces risques et des perspectives de recouvrement.

Les garanties prises en compte par la banque se détaillent comme suit :

- Les dépôts affectés auprès d'Amen Bank (bons de caisse, comptes à terme, comptes épargne,...) ;
- Les garanties reçues de l'Etat Tunisien ;
- Les garanties reçues des banques et assurances ;
- Les garanties reçues du FNG (Fonds national de garantie) et la SOTUGAR ;
- Les garanties réelles : Selon les règles édictées par la BCT, les garanties immobilières ne peuvent être prises en compte que si elles remplissent au moins l'une des conditions suivantes :
 - Elle est inscrite sur le titre foncier ;
 - Elle est inscrite par l'intervention de deux notaires sur un titre arabe ;
 - Il existe une promesse d'hypothèque sur un terrain acquis auprès de l'un des organismes suivants : AFI, AFT, AFH.

Par ailleurs, certaines garanties ont été retenues, depuis l'exercice 2006, en application des articles 327 et 328 du code des procédures civiles et commerciales, sous forme d'oppositions conservatoires. Cette forme de garantie a été retenue compte tenu d'une hypothèse sous-jacente, à savoir, un taux historique de réalisation élevé et compte tenu des conditions cumulatives suivantes :

- Les engagements de la relation emprunteuse sont concentrés exclusivement chez Amen Bank ;
- L'opposition conservatoire est inscrite sur le titre foncier qui ne doit pas comporter d'autres charges hypothécaires au profit d'autres créanciers ;
- La date d'inscription de l'opposition conservatoire remonte à moins de deux ans ;
- Une évaluation récente du titre objet de l'opposition conservatoire ;
- Une décote de 10% de la valeur du titre objet de l'opposition conservatoire.

Pour l'arrêté des états financiers intermédiaires, la provision sur les engagements de la clientèle est déterminée d'une manière forfaitaire compte tenu de l'évolution du risque sur les créances.

Le montant de la dotation aux provisions pour les créances douteuses constatée au 30 juin 2015 s'élève à 12 699 KDT.

1-3 Comptabilisation des créances irrécouvrables passées par perte

Les créances irrécouvrables inférieures ou égales à 500 dinars et les autres créances irrécouvrables ayant fait l'objet d'un jugement sont passées par perte. Parallèlement, les provisions et agios réservés y afférents font l'objet de reprise.

1-4 Comptabilisation des revenus des prêts accordés à la clientèle

Les intérêts sur crédits de gestion à court terme sont décomptés d'avance. Ceux ci sont passés en produits pour leur montant total et font l'objet de régularisation pour tenir compte des intérêts non courus à la date d'arrêté des états financiers.

Les intérêts sur crédits à moyen terme matérialisés par des effets ou titres de crédit, sont perçus à terme. Ceux ci sont passés en produits au fur et à mesure de leurs échéances. La partie des intérêts courus mais non encore échus à la date de l'arrêté des états financiers font l'objet de régularisation.

Les intérêts et agios dont le recouvrement est devenu incertain, constatés lors de l'évaluation des actifs et couverture des risques, sont logés dans un compte intitulé «agios réservés».

Les intérêts et agios relatifs à des créances contentieuses, sont réservés d'office et ne transitent pas par le compte de résultat. Quant aux autres produits liés à des créances classées, ils sont comptabilisés initialement parmi les produits de la Banque puis cernés par le biais d'une application informatique pour être réservés.

La reprise des agios réservés et leur imputation au niveau des revenus de l'exercice sont tributaires de la baisse des engagements directs suite à des encaissements réalisés. A cet effet, les encaissements réalisés sur les créances sont systématiquement imputés, en premier lieu, sur les agios réservés déjà constitués.

1-5 Suivi des mesures conjoncturelles édictées en 2011:

1.5.1 Provision collective :

La provision collective, appliquée pour l'exercice 2011 en tant que mesure conjoncturelle est désormais une disposition permanente à observer pour couvrir les risques latents sur les engagements classe 0 et 1.

Ainsi, et en application des dispositions de la circulaire BCT N° 2012-20, la banque a constitué par prélèvement sur les résultats des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants et les engagements nécessitant un suivi particulier au sens de l'article 8 de la circulaire 91-24 du 17 décembre 1991.

Pour l'évaluation du montant de la provision requise, la banque a appliqué la méthodologie référentielle édictée par la BCT.

Cette méthodologie prévoit :

- Le regroupement des engagements 0 et 1 en groupes homogènes par nature du débiteur et par secteur d'activité;
- Le calcul d'un taux de migration moyen pour chaque groupe qui correspond aux risques additionnels du groupe considéré de l'année N rapporté aux engagements 0 et 1 du même groupe de l'année N-1;
- La détermination d'un facteur scalaire par groupe traduisant l'aggravation des risques en 2015. Ce facteur scalaire ne peut être inférieur à 1;
- La détermination d'un taux de provisionnement moyen sur le risque additionnel par groupe et l'application de ce taux à l'encours des engagements 0 et 1 du groupe considéré.

L'augmentation de la provision collective requise entraîne une dotation complémentaire imputée sur les charges de l'exercice et inversement la baisse de la provision collective requise entraîne une reprise correspondant à la baisse et imputée sur les produits de l'exercice.

L'application de ces règles a donné lieu à un montant de provision collective de 39 316 KDT. Ainsi et compte tenu de la provision collective de 37 816 KDT constituée en 2014, une provision complémentaire nette de 1 500 KDT a été dotée au titre du premier semestre 2015.

1.5.2 Les crédits rééchelonnés au cours de 2011 et le suivi en 2015 :

En 2011, et en application des dispositions de la circulaire de la BCT N° 2011-04, deux mesures ont été appliquées :

Première mesure :

Les rééchelonnements réalisés par la banque conformément à ladite circulaire n'ont pas donné lieu ni à la classification de l'entreprise concernée en classe 2, 3 ou 4 au sens de la circulaire 91-24 ni à la révision de la classification attribuée à l'entreprise au 31 décembre 2010.

En 2015, cette mesure n'est plus en vigueur. La banque a procédé à la classification de tous les engagements conformément aux dispositions de la circulaire 91-24.

Deuxième mesure :

Les produits, agios débiteurs et intérêts impayés sur les rééchelonnements octroyés dans le cadre de la circulaire 2011-04 ont été réservés.

1-6 : Provisions additionnelles :

En vertu des dispositions de la circulaire de la BCT N° 2013-21 du 30 décembre 2013, les établissements de crédit doivent constituer des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieures ou égale à 8 ans.

L'application de ces règles a donné lieu à un montant de provision additionnelle de 108 970 KDT. Ainsi et compte tenu de la provision additionnelle de 98 651 KDT constituée en 2014, une provision complémentaire nette de 10 319 KDT a été dotée au titre du premier semestre 2015.

2- Portefeuille titres

2-1 Règles de présentation du portefeuille titres

Les titres à revenu fixe ou à revenu variable sont présentés au bilan soit dans la rubrique portefeuille titres commercial soit dans la rubrique portefeuille titres d'investissement selon leurs durées et l'intention de détention. Les règles de classification appliquées sont les suivantes :

Portefeuille titres commercial :

- Titres de transaction

Il s'agit de titres à revenu fixe ou variable acquis en vue de leur revente à brève échéance et dont le marché de négociation est jugé liquide.

- Titres de placement

Ce sont les titres qui ne répondent pas aux critères retenus pour les titres de transaction ou d'investissement.

Portefeuille d'investissement :

- Titres d'investissements

Il s'agit de titres acquis avec l'intention ferme de les détenir jusqu'à leur échéance et pour lesquels la banque dispose de moyens suffisants pour concrétiser cette intention.

- Titres de participation

Actions et autres titres à revenu variable détenus pour en retirer une rentabilité satisfaisante sur une longue période, ou pour permettre la poursuite des relations bancaires avec la société émettrice.

- Parts dans les entreprises associées, co-entreprises et parts dans les entreprises liées

Actions dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la banque, permettant ou non d'exercer une influence notable, un contrôle conjoint ou exclusif sur la société émettrice.

- **Participations avec convention de rétrocession**

Il s'agit des engagements matérialisés par des titres représentant des parts dans le capital d'entreprises lorsque, en substance, ces engagements établissent une relation de créancier – débiteur entre l'établissement bancaire et l'entreprise émettrice.

2-2 Règles d'évaluation du portefeuille titres

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition, tous frais et charges exclus, à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou de parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission.

A la date d'arrêté, il est procédé à l'évaluation des titres comme suit :

- **Titres de transaction**

Ces titres sont évalués à la valeur de marché (le cours boursier moyen pondéré). La variation du cours, consécutive à leur évaluation à la valeur de marché, est portée en résultat.

- **Titres de placement**

Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément, à la valeur du marché pour les titres cotés, et à la juste valeur pour les titres non cotés. Il ne peut y avoir de compensation entre les plus-values latentes de certains titres avec les pertes latentes sur d'autres titres.

La moins-value latente ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché donne lieu à la constitution de provision contrairement aux plus-values latentes qui ne sont pas constatées.

- **Titres d'investissement**

Le traitement des plus values latentes sur ces titres est le même que celui prévu pour les titres de placement. Les moins-values latentes ne font l'objet de provision que dans les deux cas suivants :

- Une forte probabilité que l'établissement ne conserve pas ces titres jusqu'à l'échéance.
- L'existence de risques de défaillance de l'émetteur des titres.

2-3 Comptabilisation des revenus sur portefeuille-titres

Les intérêts sont comptabilisés en tenant compte du principe de la comptabilité d'engagement. Ainsi, les intérêts à recevoir sur les bons du Trésor et sur les obligations sont constatés en résultat de la période.

Les dividendes sur les titres à revenu variable détenus par la banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

Les plus-values de cession relatives aux titres d'investissement acquis dans le cadre de conventions de portage sont assimilées à des intérêts et prises en compte parmi les revenus au fur et à mesure qu'elles sont courues.

3- Prise en compte des produits

Les intérêts, les produits assimilés, les commissions et autres revenus sont pris en compte au résultat pour la période allant du 1er janvier au 30 juin 2015. Les produits courus et non échus sont intégrés au résultat alors que les produits encaissés et se rapportant à une période postérieure au 30 juin 2015 sont déduits du résultat.

4- Prise en compte des charges

Les intérêts et commissions encourus, les frais de personnel et les autres charges sont pris en compte au résultat pour la période allant du 1er janvier au 30 juin 2015. Les charges courues et non échues sont intégrées au résultat alors que les charges décaissées et se rapportant à une période postérieure au 30 juin 2015 sont rajoutées au résultat.

5- Valeurs immobilisées

5-1 Immeubles d'exploitation

Les immobilisations d'exploitation sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et amorties linéairement aux taux suivants :

Catégorie d'immobilisations	Taux pratiqué
Immeubles non réévalués	2%
Immeubles réévalués	5%
Agencements, aménagements et Installations	10%
Ascenseurs	10%
Logiciels	de 10% à 33%
Droit au bail	5%
Matériel informatique	15%
Matériel de transport	20%
Mobilier de bureau	10%
Matériel d'exploitation	10%
Climatiseurs	20%
Terminaux de Paiement Électronique	20%
Coffres forts	4% et 10%

5-2 Immeubles hors exploitation acquis dans le cadre de recouvrement des créances

Dans le cadre du recouvrement des créances, la banque s'est portée acquéreuse de biens immeubles mis à la vente dans le cadre de la procédure de vente immobilière ; le prix d'acquisition correspondant au prix fixé par le cahier des charges préparé par un expert judiciaire désigné par le tribunal à cet effet. Ces actifs sont classés en « Immeubles hors exploitation » sous la rubrique AC6- Valeurs immobilisées.

Les immeubles hors exploitation sont comptabilisés à leur prix d'acquisition majoré des coûts et frais engagés. Par dérogation aux dispositions de la NCT 5 relative aux immobilisations corporelles, ces immeubles sont traités par référence aux dispositions de la norme internationale d'information financière 5 (IFRS 5) relative aux actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées.

En application des dispositions de l'IFRS 5, les immeubles hors exploitation acquis dans le cadre de recouvrement des créances ne font pas l'objet d'amortissement. En revanche, ils font l'objet d'une évaluation individualisée et figurent dans les états financiers annuels au plus faible entre le coût d'entrée et la juste valeur diminuée des coûts des ventes.

6- Comptabilisation des engagements hors bilan

Les engagements de financement sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloques des fonds.

7- Règles de conversion des opérations en devises

Les charges et produits libellés en devises sont convertis en dinars sur la base du cours de change au comptant à la date de leur prise en compte.

8- Réévaluation des positions de change en devises

Les positions de change en devises ont été converties en monnaie de référence sur la base du cours de change interbancaire moyen du dernier jour du mois de juin 2015. Les résultats de change latents en découlant ont été pris en compte dans le résultat à fin juin 2015.

9- Charge d'impôt

La charge d'impôt est déterminée et comptabilisée en utilisant la méthode de l'impôt exigible.

IV. NOTES EXPLICATIVES

(Les chiffres sont exprimés en milliers de dinars)

(1) Notes explicatives sur le bilan- Actifs

Note 1.1: Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Le solde de ce poste accuse au 30 juin 2015 un montant de 142 913 KDT contre 193 852 KDT au 31.12.2014 et se compose comme suit :

Description	30.06.2015	30.06.2014	31.12.2014	Variation	%
Caisse en dinars, monnaies étrangères et travellers chèques	48 880	49 825	41 500	7 380	18%
BCT, CCP et TGT	94 033	243 033	152 352	(58 319)	(38%)
Total	142 913	292 858	193 852	(50 939)	(26%)

Le détail de chacune des rubriques se présente comme suit:

Description	30.06.2015	30.06.2014	31.12.2014	Variation	%
Caisse en dinars, monnaies étrangères et travellers chèques	48 970	49 857	41 590	7 380	18%
Provisions sur caisse en dinars, monnaies étrangères et travellers chèques	(90)	(32)	(90)	-	-
Sous total 1	48 880	49 825	41 500	7 380	18%
BCT	93 641	243 110	152 150	(58 509)	(38%)
Provisions BCT	(76)	(339)	(76)	-	-
Sous total 2	93 565	242 771	152 074	(58 509)	(38%)
CCP	482	358	292	190	65%
Provisions CCP	(14)	(96)	(14)	-	-
Sous total 3	468	262	278	190	68%
Total	142 913	292 858	193 852	(50 939)	(26%)

Note 1.2: Créances sur les établissements bancaires et financiers

Le solde de cette rubrique accuse au 30 juin 2015 un montant de 177 061 KDT contre 204 020 KDT au 31.12.2014 et se détaille comme suit :

Description	30.06.2015	30.06.2014	31.12.2014	Variation	%
Avoirs en comptes sur les établissements bancaires	16 243	21 960	18 153	(1 910)	(11%)
Prêts aux établissements bancaires	33 817	89 352	44 742	(10 925)	(24%)
Créances rattachées sur les prêts aux établissements bancaires	27	62	11	16	145%
Provisions sur les correspondants	(122)	(115)	(122)	-	-
Total créances sur les établissements bancaires	49 965	111 259	62 784	(12 819)	(20%)
Avoirs en comptes sur les établissements financiers	5 314	16 592	6 601	(1 287)	(19%)
Prêts aux établissements financiers	121 142	144 967	133 648	(12 506)	(9%)
Créances rattachées sur les avoirs et prêts aux établissements financiers	640	710	987	(347)	(35%)
Total créances sur les établissements financiers	127 096	162 269	141 236	(14 140)	(10%)
Total	177 061	273 528	204 020	(26 959)	(13%)

Note 1.3: Créances sur la clientèle

Les créances sur la clientèle se présentent comme suit :

Description	30.06.2015	30.06.2014	31.12.2014	Variation	%
Comptes débiteurs de la clientèle (1)	966 835	830 542	864 007	102 828	12%
Autres concours à la clientèle sur ressources ordinaires (2)	4 550 776	4 406 759	4 666 813	(116 037)	(2%)
Crédits sur ressources spéciales (3)	582 881	547 783	585 214	(2 333)	-
Total	6 100 492	5 785 084	6 116 034	(15 542)	0%

Le stock de provision autre que celle affectée aux engagements par signature et d'agios réservés ont été en totalité présentés en déduction de la sous rubrique (2) et se présentent comme suit :

Description	30.06.2015	30.06.2014	31.12.2014	Variation	%
Provision sur créances (AC 03)	537 574	472 465	510 883	26 691	5%
Provision sur créances classées	389 288	352 128	374 416	14 872	4%
Provisions additionnelles	108 970	81 495	98 651	10 319	10%
Provisions collectives	39 316	36 608	37 816	1 500	4%
Provisions sur créances courantes	-	2 234	-	-	-
Provision sur créances (PA 05)	1 174	9 187	3 347	(2 173)	(65%)
Provision sur Engagement par signature	1 174	9 187	3 347	(2 173)	(65%)
Total provision sur créances	538 748	481 652	514 230	24 518	5%
Agios réservés affectés aux engagements classés	190 280	161 117	175 520	14 760	8%
Agios réservés affectés aux engagements non classés	6 189	1 648	1 849	4 340	235%
Agios réservés affectés aux engagements courants (Cir 2011- 04 et 2012 02)	1 914	2 253	2 299	(385)	(17%)
Total agios réservés	198 383	165 018	179 668	18 715	10%
Total général des provisions et agios réservés	737 131	646 670	693 898	43 233	6%

(1) Les comptes débiteurs se détaillent au 30.06.2015 comme suit :

Description	30.06.2015	30.06.2014	31.12.2014	Variation	%
Comptes débiteurs de la clientèle	951 559	818 179	849 446	102 113	12%
Créances rattachées/Comptes débiteurs de la clientèle	15 276	12 363	14 561	715	5%
Total	966 835	830 542	864 007	102 828	12%

(2) Les autres concours à la clientèle sur ressources ordinaires se subdivisent en :

Description	30.06.2015	30.06.2014	31.12.2014	Variation	%
Autres concours à la clientèle en dinars	4 186 931	4 059 893	4 245 716	(58 785)	(1%)
Autres concours à la clientèle en devises	363 845	346 866	421 097	(57 252)	(14%)
Total	4 550 776	4 406 759	4 666 813	(116 037)	(2%)

(3) Les crédits sur ressources spéciales sont composés de :

Description	30.06.2015	30.06.2014	31.12.2014	Variation	%
Créances sur Ressources Budgétaires	13 769	10 927	12 793	976	8%
Créances sur Ressources Extérieures	569 112	536 856	572 421	(3 309)	(1%)
Total	582 881	547 783	585 214	(2 333)	--

Il est à préciser que la banque n'encourt de risque de contrepartie que sur les crédits imputés sur des ressources extérieures.

(4) La répartition des engagements bilan et hors bilan à la clientèle existant à la clôture de l'exercice selon leur classification se présente comme suit :

Description	30.06.2015	30.06.2014	31.12.2014	Variation	%
Engagements classés C0 et C1	6 463 782	6 321 991	6 665 347	(201 565)	(3%)
Engagements classés C2, C3, C4 et C5 (a)	1 048 716	905 701	935 140	113 576	12%
Total des engagements (b)	7 512 498	7 227 692	7 600 487	(87 989)	(1%)
Agios réservés affectés aux engagements classés	190 280	161 117	175 520	14 760	8%
Provisions affectées aux engagements classés	390 462	361 315	377 763	12 699	3%
Provisions additionnelles (Cir 2013- 21)	108 970	81 495	98 651	10 319	10%
Total des provisions et agios réservés (c)	689 712	603 927	651 934	37 778	6%
Taux de couvertures des engagements classés(c/a)	65,77%	66,68%	69,72%	(4%)	(6%)
Taux des engagements classés (a/b)	13,96%	12,53%	12,30%	2%	13%
Agios réservés affectés aux engagements courants (Cir 2011- 04 et 2012- 02)	1 914	2 253	2 299	(385)	(17%)
Agios réservés affectés aux engagements non classés	6 189	1 648	1 849	4 340	235%
Provision sur créances courantes	-	2 234	-	-	-
Provisions collectives affectés aux engagements courants (Cir 2012- 02)	39 316	36 608	37 816	1 500	4%
Total des provisions et agios réservés affectés aux engagements courants	47 419	42 743	41 964	5 455	13%
Total général des provisions et agios réservés (d)	737 131	646 670	693 898	43 233	6%
Taux de couverture de l'ensemble des engagements (d/b)	9,81%	8,95%	9,13%	0,7%	7,5%

Note 1.4 : Portefeuille titres commercial

Cette rubrique accuse au 30.06.2015 un solde de 809 573 KDT contre un solde de 691 714 KDT au 31.12.2014 et se détaille comme suit :

Description	30.06.2015	30.06.2014	31.12.2014	Variation	%
Titres de transaction	1	3 748	1	-	-
Bons de Trésor	1	3 748	1	-	-
Titres de placement	809 572	660 681	691 713	117 859	17%
Titres à revenu fixe	794 604	652 399	681 742	112 862	17%
Bons de Trésor	597 740	493 469	522 836	74 904	14%
Créances rattachées	19 026	15 970	16 168	2 858	18%
Emprunts obligataires	175 584	140 563	137 973	37 611	27%
Créances rattachées	2 254	2 397	4 765	(2 511)	(53%)
Titres à revenu variable	14 968	8 282	9 971	4 997	50%
Actions	15 803	8 820	10 698	5 105	48%
Provisions pour moins value latente des actions	(835)	(538)	(727)	(108)	15%
Total	809 573	664 429	691 714	117 859	17%

La subdivision des actions, selon qu'elles soient ou non cotées se présente comme suit :

Description	30.06.2015	30.06.2014	31.12.2014	Variation	%
Actions cotées	15 803	8 611	10 698	5 105	48%
Actions non cotées	-	209	-	-	-
Total	15 803	8 820	10 698	5 105	48%

Note 1.5 : Portefeuille titres d'investissement

Le portefeuille titres d'investissement accuse au 30.06.2015 un solde de 559 927 KDT contre 587 287 KDT au 31.12.2014. Son détail se présente comme suit :

Description	30.06.2015	30.06.2014	31.12.2014	Variation	%
Titres d'investissement (1)	318 721	274 193	344 831	(26 110)	(8%)
Titres de participation (2)	52 409	46 946	51 648	761	1%
Parts dans les entreprises associées (3)	119 702	123 193	119 292	410	-
Parts dans les entreprises liées (4)	29 734	23 675	29 509	225	1%
Participation avec convention en rétrocession (5)	39 361	42 293	42 007	(2 646)	(6%)
Total	559 927	510 300	587 287	(27 360)	(5%)

(1) Titres d'investissement

Cette sous rubrique se détaille comme suit:

Description	30.06.2015	30.06.2014	31.12.2014	Variation	%
Bons de Trésor	34 302	57 869	55 134	(20 832)	(38%)
Bons de Trésor	32 756	55 690	52 723	(19 967)	(38%)
Créances rattachées	1 546	2 179	2 411	(865)	(36%)
Obligations	1 017	1 008	1 008	9	1%
Obligations brutes	1 263	1 270	1 270	(7)	(1%)
Provisions sur obligations	(300)	(300)	(300)	-	-
Créances rattachées	54	38	38	16	42%
Fonds gérés	283 402	215 316	288 689	(5 287)	(2%)
Encours des fonds gérés	284 966	217 220	290 253	(5 287)	(2%)
Provisions sur fonds gérés	(1 564)	(1 904)	(1 564)	-	-
Total	318 721	274 193	344 831	(26 110)	(8%)

(2) Titres de participation

Cette sous rubrique se détaille comme suit au 30.06.2015:

Description	30.06.2015	30.06.2014	31.12.2014	Variation	%
Titres de participation	62 826	57 714	61 563	1 263	2%
Provisions sur titres de participation	(9 212)	(7 132)	(8 171)	(1 041)	13%
Montant restant à libérer sur titres participations	(1 205)	(3 636)	(1 744)	539	(31%)
Total	52 409	46 946	51 648	761	1%

La subdivision des titres de participation, selon qu'ils soient ou non cotés se présente comme suit :

Description	30.06.2015	30.06.2014	31.12.2014	Variation	%
Titres cotés	11 621	9 057	10 612	1 009	10%
Titres non cotés	51 205	48 657	50 951	254	-
Titres de participation	62 826	57 714	61 563	1 263	2%

(3) Parts dans les entreprises associées

Cette sous rubrique se détaille comme suit au 30.06.2015 :

Description	30.06.2015	30.06.2014	31.12.2014	Variation	%
Parts dans les entreprises associées	114 497	117 927	121 339	(6 842)	(6%)
Montant restant à libérer sur les parts dans les entreprises associées	(487)	(1 200)	(487)	-	-
Créances rattachées	7 252	7 722	-	7 252	100%
Provisions sur parts dans les entreprises associées	(1 560)	(1 256)	(1 560)	-	-
Total	119 702	123 193	119 292	410	-

La subdivision des parts dans les entreprises associées selon qu'elles soient ou non cotées se présente comme suit :

Description	30.06.2015	30.06.2014	31.12.2014	Variation	%
Titres cotés	63 814	63 507	63 814	-	-
Titres non cotés	50 683	54 420	57 525	(6 842)	(12%)
Parts dans les entreprises associées	114 497	117 927	121 339	(6 842)	(6%)

(4) Parts dans les entreprises liées

Cette sous rubrique se détaille comme suit au 30.06.2015 :

Description	30.06.2015	30.06.2014	31.12.2014	Variation	%
Parts dans les entreprises liées	40 963	40 178	40 963	-	-
Montant restant à libérer sur les parts dans les entreprises associées	(11 216)	(15 191)	(11 441)	225	(2%)
Créances rattachées	917	-	917	-	100%
Provisions sur parts dans les entreprises liées	(930)	(1 312)	(930)	-	-
Total	29 734	23 675	29 509	225	1%

(5) Titres avec convention de rétrocession

Cette sous rubrique se détaille comme suit au 30.06.2015 :

Description	30.06.2015	30.06.2014	31.12.2014	Variation	%
Participation avec convention en rétrocession	39 512	40 038	41 187	(1 675)	(4%)
Créances rattachées	2 840	3 855	3 811	(971)	(25%)
Provisions sur participation avec convention en rétrocession	(2 991)	(1 600)	(2 991)	-	-
Total	39 361	42 293	42 007	(2 646)	(6%)

Note 1.6 : Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées accusent au 30.06.2015 un solde de 117 890 KDT contre un solde de 113 024 KDT au 31.12.2014 et se détaillent comme suit :

Description	30.06.2015	30.06.2014	31.12.2014	Variation	%
Immobilisations incorporelles	1 966	2 549	2 336	(370)	(16%)
Immobilisations incorporelles	8 326	8 254	8 314	12	-
Amortissement des immobilisations incorporelles	(6 176)	(5 521)	(5 794)	(382)	7%
Provision sur immobilisations incorporelles	(184)	(184)	(184)	-	-
Immobilisations corporelles	113 687	109 676	106 700	6 987	7%
Immobilisations corporelles	166 521	164 568	157 775	8 746	6%
Amortissement des immobilisations corporelles	(52 834)	(54 892)	(51 075)	(1 759)	3%
Immobilisations encours	2 237	2 484	3 988	(1 751)	(44%)
Immobilisations encours	2 237	2 484	3 988	(1 751)	(44%)
Total	117 890	114 709	113 024	4 866	4%

Le montant des immobilisations détenues par la banque et prêtes à être cédées totalisent au 30.06.2015 un montant de 20 576 KDT.

Les flux de mouvements des immobilisations, tenant compte des acquisitions et des cessions, se présentent comme suit :

Rubriques	Valeur Brut au 31/12/2014	Acquisitions	Cession/Transfert	Valeur Brut au 30/06/2015	Amort cum 31/12/2014	DOT Juin 2015	Amort immob sorties	Amort cum 30/06/2015	Valeur Nette au 30/06/2015
1) Immobilisations Incorporelles	8 130	12	-	8 142	5 794	382	-	6 176	1 966
* Fonds de commerce	-	-	-	-	-	-	-	-	-
* Logiciels	7 165	12	-	7 177	5 208	362	-	5 570	1 607
* Droit au bail	965	-	-	965	586	20	-	606	359
2) Immobilisations Corporelles	157 775	10 319	1 573	166 521	51 075	2 621	862	52 834	113 687
Immobilisations d'exploitation	86 823	5 774	-	92 597	25 315	1 171	-	26 486	66 112
* Terrains d'exploitation	3 710	-	-	3 710	-	-	-	-	3 710
* Bâtiments	61 052	4 140	-	65 192	11 224	528	-	11 752	53 440
* Aménagements de bâtiments	22 062	1 634	-	23 696	14 091	643	-	14 734	8 962
Immobilisations hors exploitation	37 156	3 548	711	39 993	3 393	99	-	3 492	36 501
* Terrains hors exploitation	669	-	-	669	-	-	-	-	669
* Bâtiments	36 487	3 548	711	39 324	3 393	99	-	3 492	35 832
* Aménagements de bâtiments	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mobiliers et Matériel de Bureau	6 117	392	13	6 496	3 752	227	13	3 966	2 530
Matériels de Transport	4 486	352	849	3 989	2 126	306	849	1 583	2 406
Matériels Informatique	9 819	180	-	9 999	7 381	468	-	7 849	2 150
Machines DAB	6 074	-	-	6 074	4 429	157	-	4 586	1 488
Coffres Forts	2 154	46	-	2 200	1 290	62	-	1 352	848
Autres Immobilisations	5 146	27	-	5 173	3 389	131	-	3 520	1 653
3) Immobilisation en cours	3 988	3 429	5 180	2 237	-	-	-	-	2 237
Immobilisations corporelles en cours .	3 809	2 992	4 874	1 927	-	-	-	-	1 927
Immobilisations incorporelles en cours .	179	437	306	310	-	-	-	-	310
TOTAUX	169 893	13 760	6 753	176 900	56 869	3 003	862	59 010	117 890

Note 1.7: Autres actifs

Les autres actifs totalisent au 30.06.2015 un montant de 82 798 KDT contre un montant de 88 946 KDT au 31.12.2014 et se détaillant comme suit:

Description	30.06.2015	30.06.2014	31.12.2014	Variation	%
Comptes d'attente et de régularisation	4 641	25 659	18 915	(14 274)	(75%)
Comptes d'attente	21 409	26 471	17 858	3 551	20%
Comptes d'attente de la salle de marché	5 904	15 094	3 384	2 520	74%
Comptes d'attente de la compensation	10 071	5 264	10 188	(117)	(1%)
Autres comptes d'attente	5 434	6 113	4 286	1 148	27%
Comptes de régularisation	(16 768)	(812)	1 057	(17 825)	(1 686%)
Autres	78 157	66 441	70 031	8 126	12%
Stock de matière, fourniture et timbres	524	837	634	(110)	(17%)
Etat, impôts et taxes	3 188	4 596	352	2 836	806%
Allocations familiales	270	289	339	(69)	(20%)
Dépôts et cautionnements	117	117	117	-	-
Opérations avec le personnel	55 796	48 518	51 901	3 895	8%
Débiteurs divers	14 985	9 367	13 655	1 330	10%
Créances sur l'Etat	1 482	1 601	1 482	-	-
Autres	1 795	1 116	1 551	244	16%
Total Autres Actifs	82 798	92 100	88 946	(6 148)	(7%)

Les mouvements nets des provisions sur les comptes de la rubrique AC7 se présentent comme suit:

Description	30.06.2015	30.06.2014	31.12.2014	Variation	%
Provision sur comptes d'attente et de régularisation	18 361	11 362	18 361	-	-
Provision sur Comptes d'attente de la salle de marché	7 331	-	7 331	-	-
Provision sur comptes d'attente de la compensation	9 527	9 929	9 527	-	-
Provision sur autres comptes d'attente	1 503	1 433	1 503	-	-
Provision sur autres comptes de la rubrique AC7	19 781	20 098	19 781	-	-
Provision sur opérations avec le personnel	838	838	838	-	-
Provision sur débiteurs divers	3 575	3 549	3 575	-	-
Provisions sur autres comptes	15 368	15 711	15 368	-	-
Total	38 142	31 460	38 142	-	-

(2) Notes explicatives sur le bilan- Passifs

Note 2.1: Banque Centrale de Tunisie

Le solde de cette rubrique correspond aux dettes envers la Banque Centrale de Tunisie.

Au 30.06.2015, cette rubrique accuse un solde de 801 501 KDT enregistrant ainsi une hausse de 374 377 KDT par rapport au 31.12.2014.

Note 2.2: Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers accusent au 30.06.2015 un solde de 305 734 KDT contre un solde de 242 599 KDT au 31.12.2014 et se détaillent comme suit :

Description	30.06.2015	30.06.2014	31.12.2014	Variation	%
Dépôts et avoirs des Etablissements Bancaires	291 381	105 624	237 914	53 467	22%
Dépôts et avoirs des Etablissements Financiers	14 353	5 242	4 685	9 668	206%
Total	305 734	110 866	242 599	63 135	26%

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires se détaillent comme suit:

Description	30.06.2015	30.06.2014	31.12.2014	Variation	%
Avoirs des Etablissements Bancaires	16 300	16 353	30 367	(14 067)	(46%)
Emprunts auprès des Etablissements Bancaires	275 081	89 271	207 547	67 534	33%
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	291 381	105 624	237 914	53 467	22%

Note 2.3: Dépôts et avoirs de la clientèle

Les dépôts et avoirs de la clientèle accusent au 30.06.2015 un solde de 5 089 757 KDT contre un solde de 5 534 662 KDT au 31.12.2014 et se décomposent comme suit :

Description	30.06.2015	30.06.2014	31.12.2014	Variation	%
Dépôts à vue	1 340 260	1 408 820	1 336 712	3 548	-
Autres dépôts et avoirs de la clientèle	3 749 497	3 983 566	4 197 950	(448 453)	(11%)
Epargne	1 042 371	890 366	1 013 617	28 754	3%
Dépôts à terme	2 591 803	2 925 287	3 075 565	(483 762)	(16%)
Dépôts à terme en dinars	2 224 770	2 560 878	2 707 937	(483 167)	(18%)
Dettes rattachées sur dépôts à terme en dinars	24 570	3 996	3 880	20 690	533%
Dépôts à terme en devises	341 526	359 272	362 304	(20 778)	(6%)
Dettes rattachées sur dépôts à terme en devises	937	1 141	1 444	(507)	(35%)
Autres sommes dues à la clientèle	115 323	167 913	108 768	6 555	6%
Total	5 089 757	5 392 386	5 534 662	(444 905)	(8%)

Note 2.4: Emprunts et ressources spéciales

Le solde de cette rubrique s'élève au 30.06.2015 à 928 129 KDT contre 895 487 KDT au 31.12.2014 se détaille comme suit :

Description	30.06.2015	30.06.2014	31.12.2014	Variation	%
Emprunts Matérialisés	279 190	244 879	220 372	58 818	27%
Ressources Spéciales	648 939	663 787	675 115	(26 176)	(4%)
Total	928 129	908 666	895 487	32 642	4%

Le solde des emprunts matérialisés se subdivise comme suit au 30.06.2015 et au 31.12.2014 :

Description	30.06.2015	30.06.2014	31.12.2014	Variation	%
Emprunts Matérialisés	269 312	235 484	215 646	53 666	25%
Dettes rattachées sur emprunts matérialisés	9 878	9 395	4 726	5 152	109%
Total	279 190	244 879	220 372	58 818	27%

Le solde des ressources spéciales se subdivise comme suit au 30.06.2015 :

Description	30.06.2015	30.06.2014	31.12.2014	Variation	%
Ressources budgétaires	4 671	5 571	6 508	(1 837)	(28%)
Ressources extérieures	644 268	658 216	668 607	(24 339)	(4%)
Total	648 939	663 787	675 115	(26 176)	(4%)

Note 2.5: Autres passifs

Les autres passifs se subdivisent comme suit au 30.06.2015 :

Description	30.06.2015	30.06.2014	31.12.2014	Variation	%
Provisions sur Engagement par signature	1 174	9 187	3 347	(2 173)	(65%)
Autres provisions pour passifs et charges	2 092	4 765	2 092	-	-
Provisions pour passifs et charges	3 266	13 952	5 439	(2 173)	(40%)
Comptes d'attente et de régularisation	192 485	164 908	254 319	(61 834)	(24%)
<i>Comptes d'attente</i>	2 170	1 597	3 928	(1 758)	(45%)
<i>Comptes de régularisation</i>	188	(3)	1 601	(1 413)	(88%)
Créditeurs divers	179 263	148 699	234 359	(55 096)	(24%)
Créditeurs divers sur comptes de la compensation	123 316	100 222	181 045	(57 729)	(32%)
Dividende à payer	21	21	21	-	100%
Dépôts du personnel	3 896	3 028	3 980	(84)	(2%)
Charges à payer	52 030	45 428	49 313	2 717	6%
Etat, impôts et taxes	8 767	12 796	12 797	(4 030)	(31%)
Autres	2 097	1 819	1 634	463	28%
Total Autres passifs	195 751	178 860	259 758	(64 007)	(25%)

(3) Notes explicatives sur le bilan- Capitaux propres

Les capitaux propres d'Amen Bank ont atteint 669 782 KDT au 30.06.2015 enregistrant ainsi une augmentation de 34 535 KDT par rapport au 31.12.2014.

Cette augmentation provient de :

- L'affectation du résultat de 2014 avec des dividendes à distribuer pour (24 444) KDT;
- Du résultat arrêté au 30.06.2015 pour 59 124 KDT ;
- Des mouvements sur fonds social et de retraite pour (145) KDT.

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

	Capital social	Réserve légale	Réserves à régime spécial et réinvestissement	Réserves extraordinaires	Primes d'émission	Fonds social et de retraite	Ecart de réévaluation	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Totaux
Capitaux Propres au 31/12/2014	122 220	12 222	260 604	802	120 979	28 824	423	2	89 171	635 247
Affectation du résultat 2014	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Réserves	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Réserve légale	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Réserve spéciale de réinvestissement	-	-	63 234	-	-	-	-	-	(63 234)	-
Reserves sur plus values sur titres	-	-	(708)	-	-	-	-	-	708	-
Réserve s extraordinaires	-	-	-	(802)	-	-	-	-	802	-
Dividendes	-	-	-	-	-	-	-	-	(24 444)	(24 444)
Fonds social et de retraite	-	-	-	-	-	3 000	-	-	(3 000)	-
Report à nouveau	-	-	-	-	-	-	-	3	(3)	-
Mouvements sur fonds social et de retraite	-	-	-	-	-	(145)	-	-	-	(145)
Résultat de l'exercice 30/06/2015	-	-	-	-	-	-	-	-	59 124	59 124
Capitaux Propres au 30/06/2015	122 220	12 222	323 130	-	120 979	31 679	423	5	59 124	669 782

(4) Notes explicatives sur l'état des engagements hors bilan

Note 4.1: Cautions, avals et autres garanties données

Le solde de cette rubrique s'élève au 30.06.2015 à 606 910 KDT contre 592 643 KDT au 31.12.2014 et se détaille comme suit :

Description	30.06.2015	30.06.2014	31.12.2014	Variation	%
Cautions	439 914	428 311	473 713	(33 799)	(7%)
Avais	153 105	75 452	107 010	46 095	43%
Autres garanties données	13 891	12 442	11 920	1 971	17%
Total	606 910	516 205	592 643	14 267	2%

L'encours des cautions se détaille au 30.06.2015 comme suit :

Description	30.06.2015	30.06.2014	31.12.2014	Variation	%
Cautions en faveur des banques	177 607	136 577	196 499	(18 892)	(10%)
Cautions en faveur des établissements financiers	20 178	20 178	20 178	-	-
Cautions en faveur de la clientèle	242 129	271 556	257 036	(14 907)	(6%)
Total	439 914	428 311	473 713	(33 799)	(7%)

L'encours des avais se détaille au 30.06.2015 comme suit :

Description	30.06.2015	30.06.2014	31.12.2014	Variation	%
Avais en faveur des banques locales	115 000	-	51 000	64 000	125%
Avais en faveur de la clientèle	38 105	75 452	56 010	(17 905)	(32%)
Total	153 105	75 452	107 010	46 095	43%

Note 4.2: Crédits documentaires

Les crédits documentaires sont passés de 401 264 KDT au 31.12.2014 à 454 429 KDT au 30.06.2015 et se détaillent comme suit :

Description	30.06.2015	30.06.2014	31.12.2014	Variation	%
Crédits documentaires Import	246 450	265 264	323 292	(76 842)	(24%)
Crédits documentaires Export	207 979	22 232	77 972	130 007	167%
Total	454 429	287 496	401 264	53 165	13%

Note 4.3: Actifs donnés en garantie

Le solde de cette rubrique correspond à la valeur comptable des bons de trésors et des effets refinançables donnés par la banque en garantie du refinancement figurant au passif.

Le solde de cette rubrique se détaille au 30.06.2015 comme suit :

Description	30.06.2015	30.06.2014	31.12.2014	Variation	%
Effets refinançables donnés en garantie	172 000	218 000	165 000	7 000	4%
BTA donnés en garantie	628 000	320 000	262 000	366 000	140%
Total	800 000	538 000	427 000	373 000	87%

Note 4.4: Engagements donnés

Les engagements donnés s'élève au 30.06.2015 à 231 178 KDT et se détaillent comme suit :

Description	30.06.2015	30.06.2014	31.12.2014	Variation	%
Engagements de financement donnés	218 216	435 593	203 512	14 704	7%
Prêts interbancaires en devises confirmés et non encore livrés	1 568	188 008	10 336	(8 768)	(85%)
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués	207 473	238 981	184 348	23 125	13%
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués à CT	133 448	120 522	143 893	(10 445)	(7%)
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués à MLT	24 266	8 077	13 788	10 478	76%
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués en faveur des établissements bancaires et financiers MT	13 500	28 000	3 500	10 000	286%
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués en faveur de la clientèle à CT	36 259	82 382	23 167	13 092	57%
Autorisation de crédits par carte	9 175	8 604	8 828	347	4%
Engagements sur titres	12 962	20 028	13 798	(836)	(6%)
Participations non libérées	12 909	20 027	13 672	(763)	(6%)
Titres à recevoir	46	-	126	(80)	(63%)
Titres à livrer	7	1	-	7	100%
Total	231 178	455 621	217 310	13 868	6%

Note 4.5: Engagement de Financement reçus

Le solde de cette rubrique correspond aux placements en devises de la clientèle confirmés et non encore livrés. Cette rubrique accuse un solde nul au 30.06.2015 et se détaillent comme suit :

Description	30.06.2015	30.06.2014	31.12.2014	Variation	%
Engagements de financement reçus	-	-	155	(155)	(100%)
Auprès des établissements bancaires	-	-	-	-	
Auprès des établissements financiers	-	-	-	-	
Auprès des assurances	-	-	-	-	
Auprès de la clientèle	-	-	155	(155)	(100%)
Total	-	-	155	(155)	(100%)

Note 4.6: Garanties Reçues

L'encours des garanties reçues s'élève au 30.06.2015 à 1 550 078 KDT contre 1 330 178 KDT au terme de l'exercice 2014. Cet encours correspond aux garanties admises prises en compte conformément aux dispositions de la circulaire BCT 91-24 et ce dans la limite de l'engagement.

Le solde de cette rubrique se détaille au 30.06.2015 comme suit :

Description	30.06.2015	30.06.2014	31.12.2014	Variation	%
Garanties reçues de l'Etat	82 724		53 057	29 667	56%
Garanties reçues des autres établissements bancaires, financiers et de l'assurance	15 009		14 743	266	2%
Garanties reçues de la clientèle	1 452 345		1 262 378	189 967	15%
Total	1 550 078	1 264 953	1 330 178	219 900	17%

Note sur les opérations de change

Les opérations de change au comptant non dénouées à la date du 30.06.2015 s'élèvent à 3 275 KDT se présente comme suit:

Description	30.06.2015	30.06.2014	31.12.2014	Variation	%
Devises vendues au comptant à livrer	(47 923)	(26 851)	(42 582)	(5 341)	13%
Devises achetées au comptant à recevoir	51 198	24 734	24 942	26 256	105%
TOTAL	3 275	(2 117)	(17 640)	20 915	-119%

Les opérations de change à terme contractées à des fins de couverture et non dénouées à la date du 30.06.2015 s'élèvent à 231 544 KDT se présente comme suit:

Description	30.06.2015	30.06.2014	31.12.2014	Variation	%
Devises vendues à terme à livrer	(174 934)	(133 824)	(174 811)	(123)	0%
Devises achetées à terme à recevoir	406 478	21 622	361 334	45 144	12%
TOTAL	231 544	(112 202)	186 523	45 021	24%

(5) Notes explicatives sur l'état de résultat

Note 5.1: Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés ont totalisé au titre du premier semestre de 2015 un montant de 227 144 KDT. Leur détail se présente comme suit :

Description	30.06.2015	30.06.2014	31.12.2014	Variation	%
Opérations avec les établissements bancaires et financiers et la BCT	4 648	6 135	11 626	(1 487)	(24)%
Opérations avec la clientèle	213 672	195 455	413 670	18 217	9 %
Autres intérêts et revenus assimilés	8 824	10 125	21 094	(1 301)	(13)%
Différentiel d'intérêt sur opérations de change	3 953	4 951	9 888	(998)	(20)%
Commissions à caractère d'intérêt	4 871	5 174	11 206	(303)	(6)%
Total	227 144	211 715	446 390	15 429	7 %

Note 5.2: Commissions perçues

Les commissions perçues, totalisent un montant 35 430 KDT au titre du premier semestre de 2015 soit une augmentation de 2 946 KDT par rapport au premier semestre de 2014. Le détail se présente comme suit :

Description	30.06.2015	30.06.2014	31.12.2014	Variation	%
Chèques effets, virements, tenue de compte et autres moyens de paiement	19 413	17 475	35 623	1938	11%
Opérations sur placement et titres	1 367	1 807	3 346	(440)	(24)%
Opérations de change	931	953	1 998	(22)	(2)%
Opérations de commerce extérieur	2 651	2 474	5 263	177	7%
Gestion, étude et engagement	5 474	4 932	10 299	542	11%
Opérations monétaires et de banque directe	5 140	4 391	9 307	749	17%
Autres commissions	454	452	876	2	-
Total	35 430	32 484	66 712	2 946	9%

Note 5.3: Gain net sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Cette rubrique a enregistré au titre du premier semestre de 2015 un total de 30 562 KDT et se détaille comme suit :

Description	30.06.2015	30.06.2014	31.12.2014	Variation	%
Gain net sur titres de transaction	6	562	762	(556)	(99%)
Gain net sur titres de placement	22 008	14 478	32 966	7 530	52%
Gain net sur opérations de change	8 548	7 586	15 942	962	13%
Total	30 562	22 626	49 670	7 936	35%

Le gain net sur titres de placement se détaille comme suit :

Description	30.06.2015	30.06.2014	31.12.2014	Variation	%
Titres de placement à revenu fixe	21 445	13 882	32 887	7 563	54%
Intérêts et revenus assimilés sur les BTA de placement	16 112	11 829	26 569	4 283	36%
Intérêts et revenus assimilés sur les Emprunts obligataires de placement	5 333	2 927	7 747	2 406	82%
plus values de cession	-	46	46	(46)	(100%)
Moins values de cession	-	(920)	(1 475)	920	(100%)
Titres de placement à revenu variable	563	596	79	(33)	(6%)
Dividendes sur les titres de placement	123	245	276	(122)	(50%)
Plus values de cession	593	351	215	242	69%
Moins values de cession des titres de placement	(28)	(11)	(235)	(17)	155%
Dotation aux provisions pour dépréciation des titres de placement	(125)	-	(287)	(125)	-
Reprise sur provisions pour dépréciation des titres de placement	-	11	110	(11)	(100%)
Total	22 008	14 478	32 966	7 530	52%

Le gain net sur opérations de change se présente comme suit:

Description	30.06.2015	30.06.2014	31.12.2014	Variation	%
Gain net sur opérations de change BBE	1 340	1 552	3 462	(212)	(14%)
Gain net sur opérations de change en compte	7 180	5 979	12 371	1 201	20%
Autres résultats net de change	28	55	109	(27)	(49%)
Total	8 548	7 586	15 942	962	13%

Note 5.4: Revenus du portefeuille d'investissement

Les revenus du portefeuille investissement ont totalisé au titre du premier semestre de 2015 un montant de 15 659 KDT. Leur détail se présente comme suit:

Description	30.06.2015	30.06.2014	31.12.2014	Variation	%
Intérêts et revenus assimilés sur titres d'investissement	5 379	7 359	12 283	(1 980)	(27%)
Dividendes et revenus assimilés sur titres de participations, entreprises liées, entreprises associées et co-entreprises	11 206	11 195	12 280	11	-
Dividendes et revenus assimilés sur parts dans les participations avec conventions de rétrocession	(926)	169	(382)	(1 095)	(648%)
Total	15 659	18 723	24 181	(3 064)	(16%)

Les intérêts et revenus assimilés sur titres d'investissement se présentent comme suit :

Description	30.06.2015	30.06.2014	31.12.2014	Variation	%
Intérêts et revenus assimilés sur Bons de Trésor	1 226	2 661	4 518	(1 435)	(54%)
Intérêts et revenus assimilés sur fonds gérés	4 120	4 665	7 699	(545)	(12%)
Intérêts et revenus assimilés sur emprunts obligataires	33	33	66	-	-
Total	5 379	7 359	12 283	(1 980)	(27%)

Note 5.5: Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées ont totalisé au titre du premier semestre de 2015 un total de 169 794 KDT. Leur détail se présente comme suit :

Description	30.06.2015	30.06.2014	31.12.2014	Variation	%
Intérêts encourus et charges assimilées:	152 920	145 558	304 753	7 362	5%
Opérations avec les établissements bancaires et financiers et BCT	20 492	13 318	27 201	7 174	54%
Opérations avec la clientèle	115 311	116 379	246 308	(1 068)	(1)%
Emprunts et ressources spéciales	17 117	15 861	31 244	1 256	8%
Autres intérêts et charges	16 874	10 535	22 287	6 339	60%
Différentiel d'intérêt sur opération de change	10 429	5 108	10 389	5 321	104%
Commissions de couverture contre le risque de change et autres commissions sur les lignes extérieures	6 445	5 427	11 898	1 018	19%
Total	169 794	156 093	327 040	13 701	9%

Note 5.6: Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeur sur créances, hors bilan et passifs

Le coût du risque relatif aux créances, autres éléments d'actifs et passifs a totalisé au titre du premier semestre de 2015 un montant de 28 153 KDT, enregistrant une hausse de 2 137 KDT par rapport à la même période de 2014. Son détail se présente comme suit:

Description	30.06.2015	30.06.2014	31.12.2014	Variation	%
Dotation aux provisions sur créances douteuses	12 699 (*)	12 031 (*)	50 922	668	6%
Dotation aux provisions collectives Cir BCT 2012-02	1 500	2 022	3 230	(522)	(26%)
Dotation aux provisions sur créances additionnels Cir BCT 2013-21	10 319 (*)	11 947 (*)	35 564	(1 628)	(14%)
Dotation aux provisions sur autres éléments d'actifs et autre risque et charge	3 603 (*)	-	8 604	3 603	-
Total dotations	28 121	26 000	98 320	2 121	8%
Perte sur créances	32	17	2 743	15	89%
Total des dotations et des pertes sur créances	28 153	26 017	101 063	2 136	8%
Reprise sur provisions sur créances douteuses	-	-	(22 443)	-	-
Reprise sur provisions sur créances courantes	-	-	(2 234)	-	-
Reprise sur provisions sur créances additionnels Cir BCT 2013-21	-	-	(6 461)	-	-
Reprise sur provisions sur autres éléments d'actifs et autre risque et charge	-	-	(4 239)	-	100%
Total dotations	-	-	(35 377)	-	100%
Recouvrement des créances radiées	-	(1)	(1)	1	(100%)
Total des reprises et des récupérations sur créances	-	(1)	(35 378)	1	(100%)
Total	28 153	26 016	65 685	2 137	8%

(*) Dotation nette de la période.

Note 5.7: Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeur sur portefeuille d'investissement

Les dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement ont totalisé au titre du premier semestre de 2015 pour un montant de 277 KDT, en baisse de 1 694 KDT par rapport à la même période de 2014. Leur détail se présente comme suit:

Description	30.06.2015	30.06.2014	31.12.2014	Variation	%
Dotation aux provisions pour dépréciation des titres d'investissement	1 024	-	2 907	1 024	-
Reprise sur provision pour dépréciation des titres d'investissement	-	(233)	(1 126)	233	(100%)
Plus values de cession sur titres d'investissement	(1 268)	(950)	(3 023)	(318)	33%
Etalement de la prime et de la décote sur BTA d'investissement	(33)	(788)	(820)	755	(96%)
Total	(277)	(1 971)	(2 062)	1 694	(86%)

Note 5.8: Charges opératoires d'exploitation

Les charges opératoires ont totalisé au titre du premier semestre de 2015 un montant de 46 788 KDT. Leur détail se présente comme suit :

Description	30.06.2015	30.06.2014	31.12.2014	Variation	%
Frais de personnel	34 732	31 515	68 872	3 217	10%
Rémunération du personnel	26 510	24 012	50 060	2 498	10%
Charges sociales	6 547	5 768	15 186	779	14%
Impôts sur salaires	756	706	1 005	50	7%
Autres charges liées au personnel	919	1 029	2 621	(110)	(11%)
Charges générales d'exploitation	8 995	7 878	17 186	1 117	14%
Frais d'exploitation non bancaires	4 076	3 862	7 479	214	6%
Autres charges d'exploitation	4 919	4 016	9 707	903	22%
Dotation aux amortissements	3 061	2 776	5 753	285	10%
Total	46 788	42 169	91 811	4 619	11%

Note 5.9 : Solde en gain résultant des autres éléments ordinaires

Le solde en gain résultant des autres éléments ordinaires se présente comme suit :

Description	30.06.2015	30.06.2014	31.12.2014	Variation	%
Plus values sur de cession des immobilisations	24	-	292	24	100%
Impôts et taxes	-	-	(628)	-	-
Autres résultats exceptionnels	419	(1 765)	(1 171)	2 184	(124%)
Total	443	(1 765)	(1 507)	2 208	(125%)

Note 5.10 : Résultat par action

Le résultat de base par action au titre du premier semestre 2015 est de 2,419 dinars contre 2,360 dinars au titre du premier semestre de 2014.

Description	30.06.2015	30.06.2014	31.12.2014	Variations
Résultat net en KDT	59 124	57 695	89 171	1 429
Nombre moyen d'actions	24 444 000	24 444 000	24 444 000	-
Résultat de base par action (en DT)	2,419	2,360	3,648	0,058
Résultat dilué par action (en DT)	2,419	2,360	3,648	0,058

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action a été calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires majoré du nombre moyen pondéré d'actions nouvellement émises lors de la conversion en actions ordinaires de toutes les actions potentielles dilutives.

(6) Notes explicatives sur l'état de flux de trésorerie

L'état des flux de trésorerie est établi dans le but de faire ressortir les mouvements de liquidité de la banque à travers ses activités d'exploitation, d'investissement et de financement et à travers d'autres facteurs pouvant affecter sa liquidité et sa solvabilité.

La trésorerie de la banque qui est composée de l'ensemble des liquidités et équivalents de liquidités est passée de (392 124) KDT à (903 017) KDT enregistrant une baisse de 510 893 KDT ou 130,29%. Cette baisse est expliquée par des flux de trésorerie négatifs affectés à des activités d'exploitation à hauteur de 555 335 KDT et par des flux de trésorerie positifs affectés à des activités de financement à hauteur de 9 074 KDT et des activités d'investissement pour 35 368 KDT.

L'examen de ces trois flux fait ressortir les principales constatations suivantes :

Note 6.1 : Flux de trésorerie affectés à des activités d'exploitation

Le flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation est établi à (555 335) KDT au 30 juin 2015. Il s'explique notamment par:

Flux nets positifs:

- Le flux net des produits encaissés par rapport aux charges décaissées d'exploitation pour 115 288 KDT;
- La variation des dépôts auprès des établissements bancaires et financiers nets de retraits pour 4 516 KDT ;

Flux nets négatifs:

- La variation des dépôts de la clientèle nets de retraits pour 474 414 KDT.
- Les décaissements nets sur titres de placement pour 87 297 KDT;
- Les flux de trésorerie affectés aux autres activités d'exploitation 64 618 KDT.
- Les décaissements nets effectués pour le compte du personnel et des créiteurs divers pour 38 238 KDT;
- Les décaissements au titre de l'impôt sur les bénéfices pour 6 403 KDT.
- La variation des prêts à la clientèle nets de remboursement pour 4 169 KDT;

Note 6.2 : Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement:

Ce flux de trésorerie positif net de 35 368 KDT est inhérent notamment à la perception des intérêts et dividendes encaissés et au produit de cession sur portefeuille d'investissement compensés partiellement par les acquisitions des immobilisations.

Note 6.3 : Flux de trésorerie provenant des activités de financement.

Ce flux de trésorerie positif net de 9 074 KDT provient principalement de l'émission d'emprunts pour 60 000 KDT, le remboursement d'emprunt pour 1 112 KDT, la diminution des ressources spéciales pour 25 225 KDT et par des dividendes versés pour 24 734 KDT.

Note 6.4 : Liquidités et équivalents de liquidités

Cette rubrique est composée principalement des encaisses en dinars et en devises, des avoirs auprès de la banque centrale et du centre des chèques postaux, des avoirs à vue auprès des établissements bancaires, des prêts et emprunts interbancaires effectués pour une période inférieure à trois mois et du portefeuille titres de transaction.

Ces liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 30 juin 2015 à (903 017) KDT contre (392 124) KDT au 31 décembre 2014.

Le rapprochement des liquidités et équivalents de liquidités au 30.06.2015 s'est établi comme suit :

Description	30/06/2015	31/12/2014
ACTIF	204 217	277 599
CAISSE ET AVOIRS AUPRES DE LA BC, CCP ET TGT	142 913	193 852
CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS	61 303	83 746
Créances sur les établissements bancaires inférieurs à 90 jours	49 965	62 785
Créances sur les établissements financiers inférieurs à 90 jours	11 338	20 961
TITRES DE TRANSACTION	1	1
PASSIF	1 107 234	669 723
BANQUE CENTRALE, C.C.P	801 500	427 124
DEPOTS ET AVOIRS DES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS	305 734	242 599
Dépôts et avoirs des établissements bancaires inférieurs à 90 jours	291 381	237 914
Dépôts et avoirs des établissements financiers inférieurs à 90 jours	14 353	4 685
Liquidités et équivalents de liquidités en fin de période	(903 017)	(392 124)

(7) Autres notes

Note 7-1: Note sur la liquidité

A fin juin 2015, le ratio de liquidité LCR est de 59,8% contre 90,1% à fin décembre 2014.

Note 7-2 : Évènements postérieurs à la date de clôture

Les présents états financiers sont autorisés pour publication par le Conseil de surveillance du 31/07/2015. En conséquence, ils ne reflètent pas les évènements survenus postérieurement à cette date.

AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES AU 30 JUIN 2015

Messieurs les actionnaires d'AMEN BANK

Introduction

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires d'AMEN BANK arrêtés au 30 juin 2015 et faisant apparaître un total de capitaux propres de **669 782 KDT** y compris un résultat bénéficiaire de **59 124 KDT**.

Nous avons effectué l'examen limité du bilan et de l'état des engagements hors bilan d'AMEN BANK, arrêtés au 30 juin 2015, ainsi que de l'état de résultat et de l'état des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est substantiellement inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Justification de l'avis avec réserve

Les engagements de la banque envers le secteur touristique totalisent au 30 juin 2015, en terme d'exposition hors agios réservés, un montant de 610 883 KDT, couverts par des provisions à hauteur de 27 036 KDT. Ce niveau de couverture des engagements par les provisions ne nous semble pas traduire, de façon suffisante, le niveau de risque auquel est désormais exposé le secteur touristique et gagnerait à être revu au vu du contexte économique général et des perspectives dudit secteur en particulier.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité et à l'exception de l'impact du point mentionné dans le paragraphe « Justification de l'avis avec réserve » ci-dessus, sur le résultat et les capitaux propres de la période, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière d'AMEN BANK au 30 juin 2015, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 23 septembre 2015

**AMC Ernst & Young
Noureddine HAJJI**

**FINOR
Fayçal DERBEL**